

Date maj et version : 10 /03 / 2024 -V n°1  
 Code RNCP : RNCP35028  
 Certificateurs : Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion  
 Date de l'enregistrement de la certification : du 05.10.2020 au 05.10.2025

<b>Objectifs généraux</b>	Acquérir des compétences par le biais de la formation théorique et de l'expérience pratique (stage professionnel) et d'obtenir un titre professionnel de niveau 3.
<b>Méthodes mobilisées, modalités d'évaluation</b>	<p><u>Méthodes mobilisées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Alternance de cours théoriques et de pratique sur plateau technique.</li> <li>• Méthode participative et pédagogie active</li> <li>• Accompagnement personnalisé sur les écrits</li> <li>• Mise en situation par une période d'application pratique en entreprise</li> </ul> <p><u>Modalités d'évaluation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluations théoriques et pratiques formatives tout au long de la formation.</li> <li>• 3 Evaluations en cours de formation sur les 3 modules de compétences (ECF).</li> <li>• Réalisation d'un dossier professionnel au cours de la formation.</li> </ul> <p>Session de certification composée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une mise en situation professionnelle</li> <li>- Un entretien final (sur le dossier professionnel)</li> </ul>
<b>Les débouchés</b>	<p>Dans le cadre de sa mission, le L'agent de service médico-social réalise le nettoyage et le bionettoyage des locaux de l'établissement et contribue aux prestations du service hôtelier. Dans le respect des limites de sa fiche de poste et des compétences de chaque métier, l'agent de service médico-social vient en appui de l'équipe soignante pour accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne. Il peut travailler en tant que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agent de service hôtelier</li> <li>- Agent hôtelier en service médico-social</li> <li>- Agent de service logistique</li> <li>- Agent de service hospitalier</li> <li>- Agent de service hébergement</li> <li>- Agent de service intérieur</li> </ul>
<b>Poursuite de parcours</b>	<p>Insertion professionnelle          Admis de droit à la formation DE Accompagnant Educatif et Social (AES)</p>
<b>Accessibilité aux personnes en situation de Handicap</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous les sites sont accessibles</li> <li>- Le parcours pédagogique peut être individualisé sur étude avec le référent handicap (contacter notre référent handicap : <a href="mailto:referenthandicap@emap.re">referenthandicap@emap.re</a>).</li> </ul>
<b>Dates de la prochaine session</b>	<p>2 sessions de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1ere session de juin à octobre 2024</li> <li>- 2<sup>ème</sup> session de juillet à novembre 2024</li> </ul>

## La formation en détails

<p><b>Données règlementaires</b></p>	<p>TITRE PROFESSIONNEL DU MINISTERE DU TRAVAIL Agent de service médico-social</p> <p>Le titre professionnel Agent de Service Médico-Social (ce titre a été créé par arrêté de spécialité du 10 juillet 2020) niveau 3 (code NSF : 330,334t,343t) se compose de trois activités types, chaque activité type comportant les compétences nécessaires à sa réalisation. A chaque activité type correspond un certificat de compétences professionnelles (CCP).</p>
<p><b>La certification</b></p>	<p>Titre Professionnel Agent de service médico-social niveau 3</p>
<p><b>Dispenses et allègements</b></p>	<p>Des dispenses ou allègements sont possibles sur présentation des certificats de compétences professionnelles (CCP) acquis, conformément à l'arrêté du 10 juillet 2020.</p>
<p><b>Prérequis</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Être âgé de 18 ans au moins à la date d'entrée en formation</li> <li>- Être inscrit à Pôle Emploi</li> <li>- Niveau scolaire souhaité : 3<sup>ème</sup></li> <li>- Satisfaire à l'épreuve de sélection</li> </ul>
<p><b>Modalités et délais d'accès</b></p>	<p><u>Modalités :</u>          Les pré-inscriptions aux sélections se feront en ligne sur le site internet : <a href="http://www.emap.re">www.emap.re</a> selon le calendrier de sélection défini (consultable sur notre site internet).          La sélection est une épreuve orale :  <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretien de motivation du candidat</li> </ul>         Les candidats admis reçoivent une notification par écrit.</p> <p><u>Délai d'accès :</u>          L'épreuve se déroule d'avril à juin pour une rentrée prévue en juin et juillet (sous réserve de modification). Les candidats admis reçoivent une notification par écrit et disposent d'un délai de 15 jours pour confirmer par courrier leur inscription à la future formation dispensée par l'EMAP.</p>
<p><b>Statuts et effectifs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 15 places sur le quota de la formation initiale (financement Région)</li> </ul>
<p><b>Objectifs pédagogiques</b></p>	<p><u>Aptitudes :</u>          Qualifier des demandeurs d'emploi par l'obtention du titre professionnel de niveau 3.</p> <p><u>Compétences :</u>          Acquérir les compétences nécessaires afin de réaliser le nettoyage et bionettoyage de locaux, contribuer aux prestations d'un service hôtelier et de soutenir l'équipe soignante dans l'accompagnement des résidents aux gestes de la vie quotidienne au sein d'un établissement.</p>
<p><b>Durée de la formation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 315 heures de formation théorique</li> <li>- 140 heures de stage</li> <li>- Session d'examens de certification</li> </ul>
<p><b>Contenu de la formation</b></p>	<p>La formation se compose de 3 modules (315h) et d'une période de stage (140h).</p> <p><b>Module 1 - Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nettoyer les locaux et les sanitaires communs</li> <li>• Appliquer les protocoles de bionettoyage dans les chambres et les surfaces</li> <li>• Respecter les règles d'hygiène et de sécurité</li> </ul>

	<p><b>Module 2 - Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribuer au service du linge des résidents et de l'établissement</li> <li>• Contribuer au service des repas des résidents</li> </ul> <p><b>Module 3 - Accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer avec le résident, les visiteurs et l'équipe pluriprofessionnelle</li> <li>• Accompagner le résident dans ses déplacements Accompagner le résident à prendre son repas et à boire</li> </ul>
<p><b>La formation en chiffre (promotion 2023)</b> <b>30 apprenants</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de présentation au diplôme : 100 %</li> <li>- Taux d'obtention du diplôme : 90 %</li> <li>- Taux de retour des enquêtes : 93 %</li> <li>- Taux de satisfaction des stagiaires : 92 % des répondants</li> <li>- Taux d'interruption de la formation : 0 %</li> <li>- Taux d'abandon* : 0 %</li> <li>- Taux d'insertion professionnelle 6 mois après la formation : l'enquête sera réalisée en juillet 2024</li> <li>- Taux d'insertion dans l'emploi : l'enquête sera réalisée en juillet 2024</li> </ul> <p><b>*Pour plus d'informations sur le motif des abandons, nous contacter</b></p>
<p><b>Lieu</b></p>	<p>EMAP Bois d'Olives (Saint Pierre)</p>
<p><b>Tarifs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour les demandeurs d'emploi : financement par la Région Réunion et dont le nombre de places est limité.</li> <li>- Frais de sélection (sous réserve de modification): 25 €</li> <li>- Frais de scolarité : 50 € (sous réserve de modification ,à régler en début de formation)</li> </ul>
<p><b>Contacts</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil : 0262 96 95 30 ; <a href="mailto:accueil@emap.re">accueil@emap.re</a></li> </ul>